

9 Wilber



C'était hier

*ou les mémoires
d'un syndicaliste de la **BBL***

16/6/1988

du Jérou et
sympathique Gaston
Wilbers qui est un excellent
employé dans une agence de
la BBL (Marie-Josée)

Tu auras un plaisir en
lisant et espère relier
les sections syndicales
du passé syndical à la BB
et BBL (1954-1984)

1) Detain
↳ Ancien conseiller
↳ Entreprise
et V. Brs. de
la Dil. Synd
↳ E.T.C.A. / F.S.T.B
↳ la B.B.L.

La section syndicale de la BBL avait annoncé dans son bulletin d'information « LA BBL » qu'Albert DETAILLE avait rassemblé un certain nombre de souvenirs liés à son activité syndicale.

Notre secteur « BANQUES » a déjà son histoire, sa culture propre qui présente bien sûr plusieurs aspects et est intéressé par tous les témoignages de ses militants actifs et pensionnés.

A. DETAILLE a marqué de sa personnalité toute la période de construction et de développement de notre syndicat dans les banques.

A. DETAILLE était capable d'organiser et de réussir des actions syndicales en vue de faire pression sur la direction de la banque.

En voici un exemple :

22 avril 1964

Monsieur POUMAY
Chef du Personnel de la BANQUE DE
BRUXELLES
2, rue de la Régence
BRUXELLES I.

Monsieur le Chef du Personnel,

Monsieur Albert DETAILLE me communique la lettre que vous lui avez adressée en date du 20 avril 1964 et par laquelle vous le mettez en garde contre toute récidive d'une suspension de son travail.

Nous tenons à protester énergiquement contre l'attitude que vous prenez à l'égard d'un délégué du personnel qui ne faisait que remplir un mandat syndical dûment décidé par le S.E.T.Ca.

Nous considérons donc votre lettre comme nulle et non avenue.

Veillez agréer, Monsieur le Chef du Personnel, mes salutations distinguées.

Le Secrétaire régional,

A. POSMIERS.

La présente brochure fera plaisir à tous nos syndiqués qui ont connu Albert, en activité.

Elle intéressera également, j'en suis sûr, tous ceux qui n'ont pas perdu leurs racines syndicales.

Bonne lecture.

G. CLAJOT
Secrétaire Général.

Propos de notre ami Albert Detaille

ancien Conseiller d'Entreprise et Délégué Syndical (divers articles des bulletins du SETCa et de la B.B.) et une certaine partie de ses souvenirs personnels.

1. Aperçu des appointements à l'âge de 27 ans (B.B.)
2. A bâtons rompus : Délégation du Personnel (devenue délégation syndicale en 1965) 19.11.1954.
3. Barèmes (après le 31.12.1954).
4. Pointe Bic ... ou « Zabus ».
5. Faut-il tuer les vieux ?
6. Un premier pas ! (1956).
7. Fiche de signalement.
8. Propos de pensionnés.
9. Saviez vous que ...
10. **Novembre 1956 ...**
12. L'esclavage existe-t-il encore en Belgique (1958).
13. Encore les pensionnés...
14. Si ...
15. A propos de promotions
16. Monsieur modeste s'en va ... (1962).
17. Une bataille autour ... d'un W.C..
18. Parachutage de grande envergure à la B.B..
19. Dix heures ... dix (l'homme aux pieds plats).
20. A propos de ... (1965).
21. Une visite à la B.B..
22. Assez (vraiment d'actualité).
23. Un cynique de passage à la B.B. (1961).
24. Aux nouveaux !!
25. Sommes-nous moins syndicalistes que nos patrons et que les abeilles ?

26. Pour les jeunes il faut ...
27. L'endroit et l'envers.
28. Qui avait raison ?
29. Avant l'affaire Pauwels (de Courtrai).
30. Allocution (larges extraits) prononcés le 18.12.81 à l'occasion de ma mise à la retraite anticipée – 2 dates importantes ~~1972~~ et 1978 (**les grèves historiques** à la B.B.).
31. Souvenirs inédits de la grève de 1972.
32. Département « Immobilier » de la B.B.L..
33. Opinion sur les travaux de la Commission Syndicale.
34. Elections Sociales du 2.4.1987. (Renouvellement des C.E. et C.S.H. de la B.B.L.).

1. 1954.

(année où le syndicat a vraiment démarré à la BB).

Voici un aperçu des appointements à l'âge de 27 ans (BB).

1ère catégorie : 3.620	taxes déduites, il vous reste environ : 3.200
2e catégorie : 4.060	taxes déduites, il vous reste environ : 3.580
3e catégorie : 4.557	taxes déduites, il vous reste environ : 4.017
4e catégorie : 4.760	taxes déduites, il vous reste environ : 4.190

nos frais :

appartement :	1.000
gaz, électricité, charges	700
épargne pour s'habiller à neuf, tous les deux ans (un costume, une robe et des chaussures)	300
lavoir	200

Il vous reste pour vivre, pour vivoter :

$$670 - 1.050 - 1.487 - 1.660$$

C'était presque le Moyen-Age. On se souvient qu'en ces temps, le seigneur avait droit de vie et de mort sur ses serfs; en échange ces derniers recevaient, parfois, un petit lopin de terre.

Actuellement, alors que le progrès nous a apporté les bienfaits de nombreuses interventions, des facilités incontestables, d'augmenter le travail, il reste certains personnages, qui tout en prenant un air paternel et bon enfant, s'adressent à leurs sous-ordre avec le même état d'esprit.

« Mon ami, j'ai demandé un bon employé, mais, je dois vous prévenir, j'exige le maximum de mes employés ».

Nos services comprenant 18 hommes, je l'ai réduit à 12, il me faut par conséquent un homme capable de les remplacer ! ».

Pour ma part, je pense que si notre bienheureux établissement pouvait trouver quelques hercules dans ce genre, les bénéfices atteindraient vite des chiffres astronomiques.

Bien entendu, il ne serait pas question d'augmenter les ressources du personnel. Maximum de rendement pour le minimum de frais. Tel est le slogan de nos chers bienfaiteurs qui prétendent gérer en bon père de famille !

2. A bâtons rompus.

Délégation du Personnel (devenue en 1965 : Délégation Syndicale). **19.11.1954.**

1. Un classement en 4e catégorie d'une fonction arbitrage.

2. L'amélioration du nouveau hall.

3. Un panneau d'affichage à la salle de repos.
 4. Discussions application de la semaine de 5 jours et de l'égalité des salaires féminins et masculins (une employée gagnait 80 % du salaire d'un employé).
- Décès du camarade François Bruyns.
Pensionnée : Mlle Juwet.

3. 1955.

Après le 31.12.1954 ?

Nous attendions tous impatiemment cette échéance.

Ordre du jour de la Section paritaire des Banques :

1. Revision des appointements de départ dans chacune des catégories.
2. Examen du projet de classification du Cadre — Barèmes.
3. Modification de la progression barémique.
4. Egalité du salaire masculin et féminin.
5. Nouveaux minimum pour les jeunes de 21 ans.
6. Augmentation des jours de vacances.
7. Pensions complémentaires.
8. Classification et semaine de 5 jours.

Barèmes :

Employé(e)s.

1ère catégorie	2e catégorie	3e catégorie	4e catégorie
(21 ans)	(23 ans)	(25 ans)	(27 ans)
4.088	4.480	5.040	5.600
+ 10 annales			
+ 35 %	+ 40 %	+ 50 %	+ 50 %
Après 10 ans			
5.518	6.272	7.560	8.400
Biennales d'ancienneté jusque 60 ans.			
50	50	75	75

Cadres :

Le barème des cadres sera lié au barème des employé(s), soit un % déterminé en plus de la 4e catégorie.

Obtention de la reconnaissance du Cadre à la Commission Paritaire.

Statut de la Délégation du Cadre.

Révision immédiate du règlement « Caisse des Pensions Complémentaires ».
Plus de liaison avec la pension légale.

Dépistage.

Le personnel ouvrier peut également bénéficier des avantages de ce service, mais doit introduire une demande au service du Personnel.

4. 1957.

Pointe Bic ... ou « Zabus ».

Tombé en disgrâce, on l'avait expédié dans une succursale de province, réputée mondialement pour sa production de sucre.

Mais il était né sous le signe de la chance, car elle s'offrait à nouveau à lui. Tout le monde n'a pas eu le privilège d'user ses fonds de culotte sur les bancs de l'école en même temps qu'un requin de la finance, qui abandonnant la politique, s'est lancé dans les joies de l'orthodoxie financière.

Plein d'ardeur, voulant montrer à tout prix qu'il était à nouveau là, le voilà qu'il sort une note de service tranchante, sans équivoque, qui aura bien créé des divestissements ... plumitifs.

Comment, il fallait qu'il revienne pour qu'on s'aperçoive que tous ces profiteurs d'employés faisaient un emploi abusif du fameux stylo à bille.

Que « Zabus », vraiment quel « Zabus ». Il fallait que cela cesse !

Fini les stylos à bille que papa, employé à la B.B., rapportait sans doute à son fils d'écolier. Fini le stylo à bille pour la correspondance personnelle ou amoureuse. Fini le stylo à bille !

Dorénavant sa distribution serait réglementée, comme les cartouches de guerre à l'armée ! Car enfin, le stylo à bille n'est-il pas l'arme de l'employé ?

Dès à présent, il faudra faire des économies de stylo à bille, qui coûte cher à notre pauvre mère nourricière. Des économies, me direz-vous ? Mais pourquoi ? Je vais vous le dire : pour payer le nouveau tapis qu'il a commandé pour son bureau.

Sans commentaires !

5. Faut-il tuer les vieux ?

« Quand on est à la pension, les besoins sont moins grands ». Et en quoi s'il vous plaît ? Ne faut-il pas se nourrir, se vêtir, se loger, se chauffer ? On s'imagine que tout est gratuit pour les pensionnés. Ces pensionnés ne peuvent-ils plus prendre un peu de distraction ? Encore si ce n'était que cela, mais avec l'âge arrivent les

maladies. Ce sont alors les visites chez le dentiste, l'oculiste, l'opticien, les médecins, et tout le monde sait une fois de plus que ces visites ne sont pas gratuites. Dans notre pays, il faut chauffer pendant 6 à 8 mois, par conséquent le chauffage entre pour une grosse part dans le budget. Rien d'étonnant après tout cela que certains pensionnés ne possèdent plus grand chose deux ou trois semaines après la réception de leur pension. Nos dirigeants ont-ils déjà pensé à la condition de vie de leurs serviteurs ? Ne peuvent-ils y apporter quelque améliorations ? La Caisse de pensions est une œuvre de solidarité qui soit profiter aux pensionnés. Encore la question reste toujours d'actualité : « Ne faut-il pas tuer les vieux ? »...

6. Un premier pas ! 1956.

Grâce à la combativité des Cadres du Siège de Bruxelles, un barème a été réalisé.

Appointements du cadre au 1.2.1956.

Minimum 47 ans	4e cat a 47 ans	Diff.	Bârème	Biennales
1. Sous-chef de bureau	102.600	+ 10.000	112.600	3.600
2. Chef de bureau	102.600	+ 18.000	120.600	3.800
3. Sous-chef de service	102.600	+ 29.000	131.600	4.000
4. Chef de service	102.600	+ 40.000	142.600	4.200
5. Chef de service principal	102.600	+ 51.000	153.600	4.800
6. Fondé de Pouvoirs	102.600	+ 68.000	170.600	5.800

7. Fiche de signalement.

Trop peu d'employés prennent la peine de se déranger pour aller la consulter. Je crois utile d'attirer l'attention des camarades sur l'intérêt qu'il y a pour eux d'aller consulter cette fiche. S'ils sont d'accord sur son contenu, ils auront la satisfaction de constater que leurs chefs de service respectifs reconnaissent leurs mérites.

En cas de désaccord sur l'un ou l'autre point, ils pourront faire connaître leur point de vue et le confronter avec celui de leurs chefs. Si le désaccord subsiste, il leur restera à porter le différent devant le Chef du Personnel.

La délégation du Personnel peut défendre votre cas avec efficacité, cependant vous devez avoir le courage de consulter des documents qui vous suivront

durant tout votre carrière. Consulter sa fiche de signalement n'est pas seulement un droit, c'est un devoir !

Plus d'une fois, il a été rappelé que le premier devoir des hommes qui veulent vraiment collaborer c'est de se parler franchement.

Ce qu'on ne dit pas fait souvent plus de tort que ce qu'on a dit !

Ainsi s'accumulent les malentendus, les aigreurs, les animosités.

Si de vains discours font perdre du temps, des conversations en tête à tête en font souvent gagner beaucoup. Plus d'hypocrisie ... de la loyauté !

« Je ne crains pas ceux qui me contredisent, mais ceux qui ne sont pas d'accord et ils sont trop lâches pour le dire » (Napoléon).

8. Propos de pensionnés.

De nombreux pensionnés de la BB nous écrivent pour nous faire connaître leur situation, qui est souvent désastreuse. Certains ont compris qu'il fallait rejoindre l'organisation syndicale. « Il n'est pas trop tard, mais il est temps ! » et nous les assurons de notre appui total.

Voici ce que nous écrit un pensionné BB.

D'après certains renseignements, il ressort qu'une misère noire règne chez certains pensionnés de la BB. Quoi d'étonnant ! Combien d'anciens serviteurs sont partis avec une pension qui est loin de leur permettre de vivre décemment.

Cette pension est d'ailleurs en rapport direct avec les appointements que la Banque leur a alloué pendant toute leur carrière. Des appointements ne permettant pas de faire la moindre économie. Depuis quelques années cette pension déjà très insuffisante a perdu son pouvoir d'achat. Nul n'ignore qu'en prenant leur retraite, ces vieux serviteurs ont vu leurs ressources ramenées du jour au lendemain à 65 % environ, compte tenu de la réduction des salaires, suppression de la participation aux bénéfices, du pécule de vacances et l'allocation de vie chère. On ne peut oublier que peu de pensionnés ont une carrière complète. Beaucoup ont été engagés à la BB de telle sorte qu'ils ne comptaient pas conséquent qu'une carrière de 23 à 32 ans. Les pensions en sont sensiblement réduites, chaque année représentant 1 / 60e de traitement majoré des 5 dernières années. La Caisse des pensions représente plusieurs milliards de FB. Les versements de la Banque et du Personnel, ainsi que l'intérêt l'alimentent annuellement de plusieurs dizaines de millions. Ne pourrait-elle procéder à une répartition partielle ? Elle ferait ainsi œuvre de solidarité. La Banque aiderait à améliorer le sort de ses vieux serviteurs et de leurs veuves.

Il est temps que les jeunes réfléchissent à ce grave problème. Jusqu'à présent on a toujours fait entrevoir un bel avenir.

L'expérience prouve que les réalités sont beaucoup moins attrayantes (trop pour mourir, pas assez pour vivre).

L'idée d'assurer les vieux jours par une caisse de pension est superbe.

Cette idée, il faut la réaliser et cela est possible, l'argent accumulé dans les caisses de pensions ne représente que des appointements différés, dont les vieux doivent pouvoir user équitablement !

Tous ont aidé dans la mesure de leurs moyens, souvent au prix de sacrifices à constituer cette caisse. N'ont-ils pas tous, par leur travail, contribué à la prospérité de la banque ?

Le temps est venu pour permettre le règlement de la Caisse des pensions sur le métier et d'y apporter les changements nécessaires pour en faire un petit chef-d'œuvre de solidarité et de coopération.

9. 1956.

Saviez-vous que...

230 « grands commis » et grandes familles occupent 2.665 postes dans les conseils d'administration ou des collègues de commissaires.

Dans les 100 plus grandes sociétés, 180 personnes parmi celles qui précèdent occupent les quelques 700 postes, soit 40 % de l'ensemble des sièges d'administrateurs et de commissaires.

15 familles et administrateurs occupent 42 des 100 postes de Président des 100 plus grandes sociétés du pays (Env. 300 milliards d'actif). Outre l'aide spéciale de 3 milliards reçue depuis l'instauration du Marché Commun jusqu'à fin 1955, les charbonnages ont touché du gouvernement de 1945 à 1954, des subsides qui se sont élevés à quelques 13 milliards de francs. Il faut encore tenir compte de quelques 15 milliards de frs. couvrant l'intervention de l'Etat dans le régime du F.N.A.M.I.. Dans les transports des ouvriers mineurs et le versement de primes d'embauchage pour le travail du fond de la mine.

Malgré cela le prix du charbon belge reste le plus élevé de tous les pays industriels.

10. Novembre 1956.

A l'occasion du 50e anniversaire de l'entrée en fonction à la BB de M. Vander Hamme, lequel vient d'être membre de la Direction de notre Etablissement, d'excellents discours furent prononcés.

La Direction Générale ne manqua pas de faire ressortir que ce Monsieur entré à la BB à l'âge de 13 ans, après des études forcément sommaires avait acquis — grâce à son travail — une excellente formation générale et une grande expérience des affaires bancaires.

Nous joignons bien volontier nos félicitations à celles de la Direction Générale et nous profitons de l'occasion pour faire remarquer que MM. Delplancq, Verhaegen et François sont également arrivés à leur situation, grâce à leur travail — et que ma foi, la BB ne s'en trouve pas plus mal.

Actuellement, à la BB le diplôme et le parachutage règnent en maîtres, ce qui forcément a pour conséquence de barrer le chemin et de décourager les éléments doués et travailleurs.

Il ne fait pas de doute qu'avec sa politique actuelle, la BB se prépare de durs réveils !

11. 1956 (suite)

A propos de ... mouches !

Eh bien oui de mouches ! En avez-vous déjà vu à la BB ? Non ! Savez-vous pourquoi ? Non ! Alors vous êtes un de ces privilégiés qui disposez d'un bureau particulier, bien aéré, bien éclairé, avec tout le confort voulu. Car, voyez-vous, les mouches ne peuvent pas vivre dans nos locaux; il y fait trop malsain, l'air est trop vicié. Mais nos pauvres poumons eux peuvent encaisser !

Un espoir grandit parmi les employés, gardant toutes leurs illusions, à la vue des travaux entrepris à côté du Drive-in. Ils espèrent que ces travaux terminés, ils auront un peu plus d'espace et surtout plus d'air ! Mais ils seront vite désenchantés ! En effet, ces nombreux bureaux seront réservés à des membres de la Direction, ceux-ci se multipliant comme les punaises envahissant tout ce qui est disponible.

A eux les bureaux confortables et bien aérés.

A nous les microbes, les coups de coude dans le dos de nos collègues circulant dans les espaces encore inoccupés, l'air empesté, etc...

Que voulez-vous, tous ces pauvres types qui meurent avant la pension, c'est toujours ça de gagné, autant de pensions à ne pas payer !

Mais si l'on trouve 8 millions pour acheter un immeuble que l'on est occupé à raser, plus une quarantaine de millions pour reconstruire des bureaux modernes, il faudra bien que ces Messieurs les biens installés, trouvent deux petits millions pour climatiser tous les locaux de la Banque.

Voilà déjà du travail pour le C.S.H.

1957.

Il y a des choses que nous pouvons passer sous silence, malgré le discrédit que cette histoire doit incontestablement jeter sur un sous-directeur de la BB.

A l'expiration d'un congé accordé lors du décès de sa mère, cet employé, pour des raisons familiales, rentre un jour plus tard.

A sa rentrée, le sous-directeur dont question ci-dessus, trouve spirituel de dire : « Tien, X est rentré, donnez-lui tel travail à faire, il doit être bien reposé maintenant ». Sans commentaires !

Ce n'est pas la première fois que des doléances nous sont faites au sujet du sous-directeur en question.

Nous tenons à lui faire savoir bien gentiment que la prochaine fois, nous serons au regret d'intervenir auprès de la Direction Générale pour demander qu'on le ramène à un peu plus d'humanité.

12. L'esclavage existe-t-il encore en Belgique ?

S'il faut croire les nouvelles qui nous parviennent régulièrement de la Succursale de Courtrai, il y règne une atmosphère irrespirable depuis que le Grand Chef Mau-Mau, y fait la pluie et le beau temps.

Le personnel, d'abord surpris, à courbé la tête sous toutes sortes de menaces directes et de sous-entendus. Actuellement cependant, certains se demandent si le moment n'est pas venu de crier « Assez ».

La seule crainte que nous éprouvons est la colère qui couve à la Succursale de Courtrai qui explose brusquement et donne lieu à un acte irréfléchi qu'il est alors trop tard pour regretter.

13. Encore les pensionnés.

Libre enfin ! On va pouvoir venir, aller, faire ce que l'on veut. Voilà le cri de joie des employé mis à la pension.

Certains vont même jusqu'à chanter : « Pour nous c'est tous les jours dimanche ». Mais eux c'est pour messieurs B. et P. qui touchent 1.000 frs par jour. La plupart ne dispose que de 4 ou 5 milles francs pour tout le mois et fini les fantaisies. Il s'agit de calculer : il faut sans trop de dégâts arriver au bout du mois.

Et voici l'Expo 58. Les journaux en sont remplis. Tout le monde en parle et tout le monde désire aller voir toutes ces curiosités.

Des établissements prévoient une prime spéciale à leur personnel à l'occasion de l'Expo 58. Il en est même question à la BB. Les vieux serviteurs de la Banque peuvent-ils se rappeler au souvenir de la Direction et peuvent-ils espérer ne pas être oubliés ?

14. Si...

Si vous travaillez à la BB

Si vous voulez garder votre emploi

Si vous avez le coeur jeune et le coeur aimant

Alors, camarades, prenez garde, car si votre femme, maîtresse ou concubine travaille chez un gros client de la Banque, si elle est bien avec le Patron

Si elle peut décider ce dernier à quitter notre établissement

Si jamais vous la laissez tomber après l'avoir aimée
 Et encore mieux
 Alors camarades
 Si elle peut donner l'ordre à son patron d'expliquer les raisons pour lesquelles il
 quitte notre établissement
 Alors camarades, votre compte est bon et vous aurez votre préavis.
 Si vous pouvez refaire carrière ailleurs tant mieux !
 Mais réfléchissez bien avant de risquer un coup de coeur car...
 Si...

15. A propos de promotions.

De nombreux employés espèrent encore accéder au cadre par leur mérite ou leur ancienneté. Il est toujours doux de se bourrer d'illusions, d'autant plus qu'à l'entrée dans l'établissement, le cicérone de service a bien soin d'en mettre plein la vue aux nouveaux venus.

Chacun se voit déjà accéder à des fonctions de direction en quelques années. Cela arrive mais il faut soit être un rejeton ou protégé d'une grande famille. Pour les autres, il y a le plan organique. C'est-à-dire, qu'en pratique, dans les services actifs, les possibilités sont limitées au strict nécessaire. Nous ne sommes pas de ceux qui souhaitent un cadre pléthorique car il nous semble que les économies réalisées sur ce plan doivent permettre d'octroyer au personnel des augmentations plus substantielles. Il n'en est cependant rien, car si l'on diminue le nombre de cadres subalternes c'est en réalité pour augmenter le nombre de cadres supérieurs. Voyez les nombreuses ascensions fulgurantes de ces dernières années. Examinez aussi qui peuple la vague montante, vous verrez que dans le régime capitaliste, il y a de moins en moins de place pour les petits minables qui n'ont pas la chance d'être nés huppés ou de faire partie du clan des prédestinés. Vous perdez votre temps à espérer et à attendre que par votre travail, pour votre mérite la promotion vous récompense.

Méditez plutôt ceci :

La politique de la Banque en matière de nominations aux diverses fonctions du cadre exclut pratiquement toute promotion pour toute promotion pour raison de mérite d'ancienneté.

(Compte rendu des réunions de Directeurs — note N / M.I.O. — 1030 du 14.4.57). Adieu veau, vache cochon, couvée !

16. 1962.

Monsieur Modeste s'en va...

Monsieur Modeste Allegaert, Directeur du Siège de Bruxelles, prend sa retraite fin du mois de septembre 1962.

Il n'était pas de ceux qui ce grade important comportait une cloison étanche entre lui-même et le personnel.

Haut gradé, il continuait à vivre intensément avec les services sous sa responsabilité.

Son bureau, à certains moments de la journée, ressemblait à la rue Neuve un jour d'affluence.

On y entraît et sortait sans requérir la permission de l'huissier de service.

Resté humble, il aimait se mêler aux diverses manifestations organisées en faveur du personnel et il n'était pas le dernier à lever le coude et à se divertir. Grand gueular, qui n'a pas été enguelé parmi le personnel en rapport direct avec lui, il cachait sous son air bourru, un cœur d'or et une sensibilité extrême. Sa mémoire d'éléphant ne nous permettait pas de lui en mettre plein la vue et il ne s'offusquait pas quand il vous arrivait de lui dire brutalement ce que vous aviez sur la patate, car il aimait aussi la manière directe, parfois brutale, de définir son point de vue.

Grand travailleur, il aimait les travailleurs et savait reconnaître leurs mérites, mais il supportait mal les carotteurs et il leur faisait bien voir.

Combien de fois n'avons-nous pas entendu dire « Quand Mr. Allegaert sera pensionné, je me demande qui pourra le remplacer ».

Cette déclaration n'était pas le plus bel hommage que l'on puisse lui rendre ? Car si la Banque perd un directeur d'élite, le personnel lui perdra un homme de cœur.

Souhaitons-lui donc une retraite heureuse et maintenant qu'il pourra pratiquer son passe-temps favori, la prise de beaucoup de poissons (surtout pas de poissons rouges).

Au revoir Modeste et bonne chance.

17. Une bataille autour ... d'un W.C..

Cela tient du Vaudeville, mais il ne faut plus s'étonner de rien à la BB.

Il existe au rez-de-chaussée, près des ascenseurs un W.C. qui était réservé principalement à la clientèle et au personnel de la Banque sans distinction de grade se trouvant dans ces parages.

Il y a peu de temps, un membre de la Direction Générale a jugé bon de faire réserver ce W.C. uniquement aux membres de la Direction. Malgré une intervention du Vice-Président de la Banque qui l'avait fait rouvrir pour les manants, il est désormais réservés à la Direction, mais avec une dérogation éventuelle pour

les vieilles personnes de la clientèle.

Bien entendu, l'on n'a pas regardé à la dépense pour renouveler une partie de l'installation et le rendre digne de ses occupants actuels.

On dit souvent que le client est roi. Que doit-il penser de la BB où on l'oblige à descendre aux coffres-forts s'il est pris d'un besoin urgent ?

Le Président du Conseil d'Entreprise a déclaré dernièrement qu'il n'aimait pas voir les membres du personnel en ballade dans les couloirs. Sait-il qu'actuellement pour la fantaisie d'un homme, certains de ceux-ci sont obligés de se balader quelques centaines de mètres pour satisfaire le moindre petit besoin...

18. Parachutage de grande ^{enquête} nevergure à la BB.

Une personne venant du Palais Royal, engagée comme Chef de Service.

En attendant que le personnel soit informé par voie directe de toutes les nominations, nous sommes en mesure de le mettre au courant d'un engagement qui a provoqué quelques remous parmi les initiés.

Des centaines d'éléments de grande valeur ont dû patienter pendant des dizaines d'années à la BB, avant de recevoir la récompense de leurs reconnaissances, de leur travail et de leur dévouement.

Mlle Pirart a été parachutée, dit-on par la plus haute autorité de la Bufina, laquelle est bien connue pour ses attaches au Palais.

Non content d'avoir imposé à la BB un conseiller général — lequel coûte à la Banque la coquette somme de près de 5.000.000.- de francs par an et qui vient de donner toutes les preuves de sa valeur à la B.B.A., en sa qualité de président ! — il oblige ladite banque à accepter comme chef de service à son arrivée, la femme la plus prétentieuse qui y soit jamais entrée et qui à encore tout à apprendre dans le métier.

Cette personne habituée à faire des courbettes au palais, n'a-t-elle pas exigé d'être mise dans le bureau d'un sous-directeur, actuellement absent pour maladie !

19. Dix heures... dix !

(L'homme aux pieds plats)

Ce brave gars du Service du Personnel (Siège de Bruxelles) s'était marié avec la fille d'un Lt. Général (en retraite).

Pauvre dix heures... dix !

Il était contraint de porter tous les paquets de Madame et de faire humblement la vaisselle... Ironie du sort pour un ancien dirigeant du Siège de Bruxelles, qui à ses heures, roulait des mécaniques dans son service.

Un jour Madame, qui conduisait la voiture, alla se placer en stationnement

devant la caserne de la Place Dailly. La sentinelle placée dans la guérite lui fit signe de décamper. Elle ignore ce misérable qui alerte le sergent, Chef de Poste. Refus de Madame, outrée qu'une fille d'un ex-général se fasse interpellé par un minable sous-officier. Le sergent appela le piquet de garde et fit déplacer purement et simplement le véhicule.

Dix heures... dix, voulant pour une fois faire preuve d'autorité, donna raison au sergent, et alors Madame, escédée se retourna vers le malheureux mari en disant : « Imbécile, tu as juste le droit de te taire. »

Je trouve cette anecdote très savoureuse !

20. A propos de.....

En 1965, tous les travailleurs recevront au moins 1 jour en plus, et un minimum de 18 jours de congé. Mais, et c'est ici que cela se complique, comme nous en avons dans le régime définitif des 3 semaines, il a fallu prévoir l'adaptation des régimes d'ancienneté.

L'accord dit formellement : la durée des vacances ne dépassera pas 26 jours ouvrables, en ce compris 3 samedis, dans les entreprises où existent des régimes plus favorables.

Afin que le personnel qui a déjà acquis 24, 25 et 26 jours ne soit pas lésé, il a été précisé que les deux jours en 1964 et le jour en 1965 lui était appliqué. Le maximum de 26 jours ne peut pas jouer dans ces cas. La délégation du Personnel du Siège de Bruxelles a eu une entrevue avec la Direction le mardi 28.4.1964 et un accord est intervenu à partir de 1965.

Congé de base.

A. Personnel d'exécution et ouvriers : 3 semaines (max. 3 samedis)

B. Cadres :

- | | |
|-------------------------------------|---------------------------------------|
| 1. sous-chef de bureau : | 3 semaines + 1 jour |
| 2. chef de bureau : | 3 semaines + 1 jour |
| 3. sous-chef de service : | 3 semaines + 2 jours |
| 4. chefs de service / contrôleurs : | 3 semaines + 5 jours |
| 5. fondés de pouvoir | 3 semaines + 7 jours (min. 3 samedis) |

21. Une visite à la BB.

J'ai eu le grand privilège de visiter les salons pour les employés de la BB. Comme je trouvais la banque bien petite, j'ai pensé que mon grade me cachait quelque chose. Aussi après l'avoir remercié chaleureusement, j'ai fait un petit tour pour dire bonjour à toutes les figures souriantes encadrées dans les guichets. Il paraît qu'il y a le service de spécialistes qui s'occupe de l'espace vital,

c'est : L'étude des organisations des compressions. la nouvelle solution à l'étude est de remplacer 50 % des hommes par des femmes, ainsi on pourra les placer sur les genoux des 50 % restants. Je ne sais pas si la légitime sera d'accord avec cette solution. Elle dirait bien au chef des organisateurs : « Tu veux jouer le fou avec moi ! »

Quant aux portes dorées de mes amis les banquiers ? Je n'en ai pas aperçu chez les employés. Ils sont encore trop sous-développés. D'ailleurs ils les démoliraient... Pourtant que de travaux à l'intérieur de cette grande banque. Tous les couloirs sont remplis de débris et dans les caves c'est encore pis. Je n'y comprend plus rien, c'est pourquoi pour la prochaine fois, je vais demander à mon ami qui cultive des patates à la BB, de me documenter. Il doit s'y connaître, sans doute, bien !

22. Assez ! (Vraiment d'actualité).

Les nouveaux impôts vont déferler sur le dos des contribuables.

En bon gouvernement « conservateur » ce seront les économiquement faibles qui seront les plus durement touchés et parmi ceux-là les jeunes ! Dans notre société capitaliste, ce sont les « économiquement forts » qui en réalité contrôlent la vie politique de notre pays. Appelons les « forces occultes ». Lorsque la nouvelle équipe gouvernementale fut remaniée et présenta son nouveau programme, on comprit directement que le régime capitaliste conservateur était replâtré. Les « forces occultes » une fois de plus, avaient dicté leur volonté !

Mais dans tout cela, que deviennent les représentants des travailleurs ? L'opposition actuelle est menée par les socialistes, nous pouvons leur faire confiance pour autant qu'ils continuent à réclamer plus de justice fiscale et qu'ils présentent aux travailleurs de ce pays, une solution de rechange, qui amènerait des réformes profondes dans notre système économique.

C'est à nous d'exiger de nos mandataires, une lutte nécessaire pour son application intégrale. A côté des socialistes, il reste les mandataires démocrates chrétiens. Ils sont assez nombreux, mais trop dociles vis-à-vis des éléments conservateurs du P.S.C.. Si les démocrates chrétiens le voulaient, nous formerions une solide majorité démocratique et progressiste.

Nous pourrions déjà obtenir plus de justice fiscale ! De la 8e place nous arrivons aujourd'hui à la 3e place au point de vue de cette fiscalité dévorante.

N'est-ce pas en Belgique que les travailleurs proportionnellement aux travailleurs des autres pays payent le plus d'impôts directs et indirects ! Nos salaires se rétrécissent comme une peau de chagrin, comparativement à ceux des autres pays par l'augmentation des charges fiscales !

Comme moyen d'auto-défense, le syndicat reste la seule arme entre les mains du travailleur. Sans le syndicat, les employés, ouvriers et cadres, à chaque crise capitaliste seraient spoliés de plus belle !

Le travailleur qui ne veut pas le comprendre est décidément une poire ou un

égoïste, néfaste pour ses collègues conscients des dangers qui les menacent.

23. 1961

Un cynique de passage à la BB.

Je livre mes impressions et celles que j'ai recueillies depuis un mois que je suis à la BB.

Qu'est-ce qu'un cynique ? Larousse vous répondrait que l'on attribue ce nom aux personnes qui affectent de mépriser les bienséances sociales.

Et tel est, j'en suis convaincu, l'opinion qu'on les « bourgeois » bis-à-vis des étudiants.

Je me rappelle parfaitement le déroulement des événements durant la journée du 3 juillet.

Nous sommes une bonne centaine de personnes confortablement parquées dans une salle de repos.

Discours éloquentes de Mr. Moulaert (le fameux dix heures... dix) qui après nous avoir demandé quelques signatures au-dessous d'une feuille, s'excuse et s'en va. Probablement un chasseur d'autographes.

Ensuite nous attendons, qui ? Sacha Distel ? Ah non, un employé; petit par sa taille, grand par sa « maniaquerie », nous dit qu'il s'agit de Mr Mousset. Cet employé qui, en attendant son avancement s'ennuie à mourir, nous dépeint ce personnage de façon fort élogieuse. Enfin, il avait raison.

Dès que ce cher viciteur entre, je remarque que son costume est meilleur que le mien. Ça « Moussait » plus maintenant. Pendant qu'il nous raconte sa vie, je constate que grâce à un traitement de crève-la-faim, il peut quand même se payer son bain de vapeur hebdomadaire et quelques massages qui lui donnent cet air de « jeune vieux ».

Ensuite, les définitivement provisoires et les provisoirement définitifs sont photographiés sur toutes les coutures.

Là, chapeau pour la moralité irréprochable qui règne dans cet immeuble. C'est tout près du photographe que j'ai lu cet avis collé sur une porte de toilette pour dames, ainsi libellé : « Strictement interdit au personnel masculin ».

Sans doute, a-t-on peu d'avoir engagé par erreur des gens qui ne savent pas exactement à quel sexe ils appartiennent.

Enfin, nous sommes répartis dans divers services. Nous atterrissons : une dame, une jeune fille ravissante, un étudiant et moi-même, dans un service où, simplement, on ne nous attendait pas. Nous c'était normal, mais les autres ? Néanmoins, le chef de service, qui n'est ni un bourreau d'enfants, ni des coeurs, nous case. Service H.M. Hérétiques malmenés ? Ah non, Portefeuille étranger.

C'est vraiment un service épataant. Un employé me sourit toujours en me faisant des clins d'œil, et baille en même temps. Sont-ce des avances ? Non, il digère mal. Un autre surnommé « Grizzly » et malgré un nom ronflant, ne dort pas

comme un loir et travaille avec acharnement.

On rencontre également des éternels mécontents, tel Mr. Tree, qui sourient chaque fois qu'ils boivent du vinaigre,; et d'autres, tel Horace, qui ont tout lu, tout vu, tout entendu...

De plus, je suis heureux de constater l'intérêt, vraiment maternel, que l'on prodigue aux jeunes gens et jeunes filles qui désirent faire carrière dans le domaine bancaire.

Un employé a pour tâche de vous expliquer, pendant quelques jours, les différents rouages du service où vous êtes installés. Grâce à ce système, vous prenez rapidement conscience de votre valeur, et de ce qu'on attend de vous.

Il est évident et inutile de rappeler que, comme dans toutes les grandes entreprises qui se respectent, la BB met tout en œuvre pour soutenir et développer les connaissances intellectuelles chez les jeunes. C'est ainsi que, pendant les heures de service, vous pouvez rencontrer des jeunes gens et des jeunes filles se rendant aux différents cours.

Les uns suivent des cours de secrétariat, d'autres des cours d'anglais, de flamand et de comptabilité.

Tous les frais sont supportés par la BB, cela va de soi. Si la « banque » agit ainsi, c'est qu'elle a ses raisons que la raison ignore.

Vous vous instruisez et de ce fait, êtes mieux à même de remplir vos fonctions, votre rendement est meilleur. La banque fera donc, vu le nombre élevé des heureux élus, de plus gros bénéficiaires.

Vous pourrez donc exiger plus, sur le plan monétaire, de la part de votre employeur.

De plus, les dirigeants ont très bien compris, qu'un développement intellectuel doit toujours s'accompagner d'un développement physique. D'où l'existence de différents clubs sportifs.

Je suis heureux de travailler quelques semaines parmi les membres de cette grande « maison », grande pour son matérialisme, petite par son « sens de l'humour »; où j'ai appris ce qu'était le bonheur, l'amour du devoir et la mesquinerie ou l'inconscience des « grosses têtes », vi-à-vis des « petites »; c'est à dire les nôtres.

24. Aux nouveaux.

Vous faites nouvellement partie de la grande famille du personnel de la BBL. Vous commencez à travailler dans cet établissement sans connaître le statut du personnel, conquis de haute lutte par l'activité des militants syndicaux, affiliés au Syndicat des Employés.

Permettez-nous de nous présenter.

Le S.E.T.C.a. est constitué depuis 95 ans. Il possède en son sein plusieurs secteurs professionnels dont celui des « Banques » groupant tous les affiliés occupés dans le secteur bancaire.

Grâce au nombre de ses affiliés, grâce à son action, le Syndicat des employés a conquis une place de choix à la BBL.

Les réalisations syndicales sont très nombreuses tant pour l'ensemble du personnel des banques, que pour les employés, ouvriers et cadres de la BBL.

Pour le personnel des banques en général, le S.E.T.C.a. a conquis :

- une classification des fonctions en 4 catégories;
- un barème de rémunération minimum comportant :
 - a) des minimum de base
 - b) des augmentations annuelles
 - c) une rémunération du personnel féminin atteignant le salaire des hommes
 - d) la semaine de 5 jours avec diminution de la durée du travail
 - e) des congés plus longs et un pécule de vacances plus substantiel.

25. Sommes nous moins syndicalistes que... nos patrons et que les abeilles ?

La BBL, la Société Générale de Banque et la KB, pour ne citer que 3 principaux établissements bancaires, se disputent à longueur d'exercice la gestion des fortunes privées, le financement d'opérations industrielles et commerciales. Dans l'accomplissement de leur objet social, ces S.A. ne cessent de lutter pour « soufler » un client ou un marché aux maisons concurrentielles, en qui elles ne voient que des rivales.

Que surgisse, toutefois, le monstre syndical au poil hérissé de revendications, il n'y a plus de coéquipiers opposant un front unique d'indignation et de refus à l'horrible empêcheur de gagner plus en payant moins.

Un syndicat, sociologiquement parlant, est un groupement fermé pour la défense d'intérêts économiques communs.

Les grands patrons banquiers ont compris cette nécessité de s'unir pour se défendre (contre nous ! !) : ils se sont groupés au sein de l'Association Belge des Banques, leur syndicat.

Que penser, alors du comportement de salariés qui ayant bien plus que les dirigeants des banques le devoir urgent de s'associer en vue de la défense de leur minimum d'aisance familiale et de l'amélioration de leurs conditions de travail, remettent à plus tard la décision de faire bloc avec leurs collègues ?

Cette inconséquence, qu'à certains moments on serait tenté de croire sans remède, résulte souvent d'un manque de réflexion, d'une insuffisance de formation sociale ou simplement, de l'absence de sens social.

Si, pendant les vacances par exemple nous avons l'occasion de contempler le va-et-vient d'une ruche, ce qui ne pourra manquer de forcer notre admiration ! ce sera l'unité d'action de ses habitants, la mise en commun rationnelle de leurs efforts. Il ne nous paraîtra même pas pensable que l'une ou l'autre ouvrière de cet-

te ruche puisse, un jour, butiner pour son propre compte en se désintéressant absolument de ce qui dépasse l'hexagone de son alvéole. Dès lors, comment, pourriez-vous trouver normal que chez nous, à la BB, des travailleurs comme vous et moi cherchent à vivre isolément parmi plus de 12.700 compagnons de labour ?

C'est pourquoi, nous demandons avec une instance accrue à nos collègues qui n'ont pas encore compris la nécessité impérieuse de l'association organisée dans le syndicat, d'y réfléchir et de se joindre à nous.

Nous répétons à d'autres qui, jusqu'à présent, se sont bornés à une critique négative (sournoise, parfois) que nos assemblées leur sont ouvertes et que leurs projets de réformes infaillibles sont impatiemment attendus par ceux qui, n'ayant pas de telles lumières, se contentent d'apporter à la cause de tous leur pauvre expérience, leur bonne volonté et leur constance dans l'effort en dépit de tous les obstacles.

26. Pour les jeunes il faut

- l'égalité des chances pour tous
- de justes salaires
- des mesures efficaces pour protéger leur santé
- des congés culturels, des maisons de jeunes et de la culture
- des centres sportifs et des installations de tourisme accessible au grand nombre et adaptés aux besoins de la jeunesse moderne.
- des prêts et des facilités pour les jeunes ménages
- des possibilités d'avenir.

27. L'endroit et l'envers

Endroit : les troupes belges ont été envoyées au Congo pour protéger nos ressortissants...

Envers : ... et, avant tout, les intérêts de la Société Générale

Endroit : le Katanga, le Kasai, l'Equateur, etc., veulent leur indépendance...

Envers : ... et la confirmation des activités lucratives de l'Union Minière et de ses consoeurs...

Endroit : l'O.T.A.N. est l'organe de la solidarité des Nations Atlantiques...

Envers : Ça c'est vu au Conseil de Sécurité ... Casquez petits, et f... la paix !

Endroit : les U.S.A. accueillent Lumumba par une salve de 19 coups de canons.

Envers : l'uranium du Katanga vaut bien un peu de poudre

Endroit : tout va bien (dixit Eyskens)

Envers : les travailleurs belges paieront la casse

28. Qui avait raison ?

Certains camarades après la grève du 29.1.1960, m'ont demandé à quoi elle pourrait servir.

Pour les employés, elle a permis d'obtenir le double pécule de vacances, revendication posée par la F.G.T.B. depuis des années. Certes, cette revendication ne sera réalisée que par étapes successives mais, déjà cette année, tous les employés de la BB ont palpé une 2e enveloppe de pécule, contenant 25 % du contenu de la première.

29. Avant l'affaire Pauwels ... (de Courtrai).

Avant cette affaire, certains messieurs se distinguaient déjà par le nombre incalculable de garanties qu'ils exigeaient pour des crédits. Cette affaire n'a fait qu'augmenter « leur trouille ».

Devant cette situation on pourrait peut-être exiger le pédigrée de la clientèle et supplémentairement celui du petit chien à la « mémère ».

La haute direction a pris l'initiative de faire passer commande de culottes spéciales garanties imperméables, à double fond renforcé : Ils pourront, dorénavant « trouiller » sans risques.

Monsieur qui « se met » aurait déclaré que les crédits l'empêchaient de dormir. C'est vraiment malheureux. Aussi proposons-nous de les supprimer tous et de mettre sur les portes de la Banque : « Crédits supprimés pour cause d'insomnie » ! Le sommeil de ce Monsieur vaut bien ce sacrifice.

Mais, s'il a le sommeil troublé à cause des crédits, qu'il démissionne. Je suis prêt, malgré les insomnies, à prendre sa place et ... son enveloppe !

Cela ne fait pas de doute, elle a provoqué un émoi considérable parmi le personnel.

Nous pouvons le rassurer. Cette affaire n'aura guère de répercussion sur les résultats de la Banque, les bénéfices continueront à augmenter régulièrement. Je ne puis accaparer trop de colonnes dans les journaux du S.E.T.C.a. BBL à l'occasion des élections sociales (Renouvellement des Conseils d'Entreprises et des C.S.H. — 2.4.1987).

Aussi me réservant pour une **suite éventuelle** de mes mémoires, je vais terminer par mon allocution au Conseil d'Entreprise de la BBL le 18.12.1981 à l'occasion de ma mise à la retraite anticipée.

30. Allocution (larges extraits) prononcés le 18.12.81 à l'occasion de ma mise à la retraite anticipée — deux dates importantes 1972 et 1978 (les grèves historiques à la B.B.).

Voici l'essentiel de cette allocution :

Je remercie de tout coeur Messieurs Peelman et Alfred Orban, porte-parole du Conseil, pour les aimables paroles qu'ils ont bien voulu prononcer à mon égard. « Les piqûres » dont j'ai été l'objet dénotent de la part de ces Messieurs un sentiment de franchise qui me plaît particulièrement. Je souhaite à Monsieur Auguste Roeseler Directeur-adjoint, une paisible et heureuse retraite.

Arrivé au terme de mes carrières professionnelle et syndicale au sein de cette seconde banque du pays, par suite de mon départ à la pension anticipée à la fin de cette année, j'ai le plaisir qui est en quelque sorte une possibilité de s'expliquer, de faire le point et de vous parler en premier lieu de mon très long passage au C.E. où j'ai siégé — comme membre effectif — pendant (vingt-deux) ans.

Je me rends compte, sans fausse modestie, que j'ai été un cas en ce qui concerne l'expression de franchise, frisant parfois l'impertinence et la rudesse, dans le propos avec cette nuance que celui-là était basé sur l'idée majeure du respect de la ligne syndicale tracée par mon organisation le S.E.T.C.a affiliée à la F.G.T.B.. Je n'ai jamais fardé la vérité qui me semblait être l'élément essentiel dans les discussions suite aux conventions obligatoires dans les conventions paritaires, pour défendre avec acharnement l'essentiel des acquis sociaux résultant de nombreuses luttes syndicales depuis trois décades. Mais, mes nombreux accrochages avec des centaines de personnes ont eu pour mérite d'obliger certains individus à sortir de leur coquille et de changer fondamentalement leur mentalité et les forcer à respecter tous les collègues de cette maison du plus haut jusqu'au plus petit.

Deux exemples entre cent :

1er exemple :

Lorsque je suis entré à la BB le 1er juin 1948, les encaisseurs étaient considérés comme des domestiques. L'appellation employé auxiliaire voulant tout dire. Quoique ayant une formation spécifique d'encaissement et de recouvrement, ils étaient astreints parfois à décharger des sacs de charbon et de pommes de terre, pour ne citer que ces deux denrées. Un dur combat s'est engagé à partir de 1954 avec quelques anciens pour faire respecter ces courageux employés.

Par la suite, lorsque les encaisseurs ont pu passer l'examen de 2e catégorie, c'est-à-dire, de commis, certains de ceux-ci ont réussi cette épreuve avec des résultats probants de l'ordre de 80 à 85 %.

A ce moment-là, la direction du Siège de Bruxelles, dont les éléments doués ont commencé à la BB comme chasseurs, s'est aperçue qu'il n'y avait pas que des primaires dans ces délaissés et qu'ils ont fait, par la suite, de brillantes carrières

même de remplir toutes les fonctions dévolues aux employés et devenir 3e catégorie (après examen), 4e B et quelques uns sous-chefs de service, chefs-fondés de pouvoir, ce qui n'est pas mal du tout pour des gens sortis des petites catégories du personnel d'exécution.

Je dois moi rendre hommage à un ancien de ce C.E., le distingué Albert Lambert qui, encaisseur pendant de nombreuses années à lutté de toutes ses forces pour améliorer sensiblement les conditions de travail, peu enviables à cette époque, de cette catégorie d'employés auxiliaires de la BB.

2e exemple.

En 1965, après mon arrivée aux comptes-courants du Siège de la BB, je me suis rendu compte du peu de cas que l'on faisait de ce service et qu'il servait plus ou moins de dépotoir, où les « impayés et les invendus », pour reprendre l'expression de feu Monsieur Poumay, ancien chef du Personnel à la BB, étaient systématiquement envoyés au c.c. / SB.

Sous mes impulsions, avec l'aide de quelques délégués syndicaux décidés, après plus de vingt **mouvements d'impatience** se traduisant par des arrêts de travail, celui-ci est devenu, grâce à la combativité du personnel de ce service, un département à part entière au grand dam du directeur du Siège de Bruxelles, un petit employé, devenu directeur responsable de cet admirable c.c. / S.B..

Heureusement, par suite de l'arrivée de Monsieur Jules Ghenne, Directeur du Siège, l'homme du dialogue constructif, a su maîtriser ces grèves de service par son sens des réalités des choses et sa façon habile de conduire les négociations pour trouver des compromis acceptables avec Messieurs Demaret, Directeur Régional et Alfred Orban, l'homme des causes presque perdues, afin d'assurer une classification convenable et confortable aux réalités des services rendus par le c.c. / S.B.. Il y a quatre ans Willy Lacroix, en tant que secrétaire de la Commission de classification, a également contribué à l'obtention de nouveaux critères de telle sorte qu'un point final a été mis à la classification réelle des employés des c.c. / S.B..

Je ne vais pas m'étendre davantage, car il me faudrait en tant qu'homme d'action, pour décrire les mouvements menés par le SETCa / F.G.T.B., de nombreuses pages de texte, mais je me dois d'être complet dans mes dires, avant de décrire **la fameuse grève de 1972**, de citer la grève historique déclenchée au Secrétariat-Crédits en 1978 (rendez-vous compte dans un service où il y a beaucoup de penseurs), où il a fallu avec Gilbert Clajot, secrétaire général du SETCa / F. G.T.B., Vandenplas Claude et votre ami Albert, en liaison téléphonique avec Alfred Orban, retenu par une session de formation syndicale au littoral, mettre tout en œuvre pour reconnaître le bien-fondé de cette longue grève de huit jours ouvrables, où une fois de plus, la direction du Siège de Bruxelles n'avait pas décelé à temps le malaise grandissant, résultant d'une classification non conforme aux fonctions spécifiques et difficiles de correspondancier, d'aide correspondancier et du staff tout entier du département important de la BBL. moments inoubliables pour moi et mes amis avec occupation musclée de bureaux au 3e étage à Marnix, sauf le bureau de Mr. Delbar qui, en homme intelli-

gent, avait tout simplement fermé celui-ci. Comment quoi un directeur devenu Directeur central du Personnel peut avoir de bonnes idées. Mr. Colaut qui pense à beaucoup de choses, étant le cerveau ^{durant} pendant du Personnel Central, n'avait pas pensé à cela. Il n'est pas possible de réfléchir à tout.

Quelques réflexions sur le C.E.

Les séances plénières se déroulaient à la Tour Chapelle et à la Régence.

J'évoque la silhouette nerveuse de feu Emile Verhaegen qui dirigeait, cela va de soi, nerveusement les séances, avec je dois le reconnaître, une certaine franchise et une parcelle de doigté.

Brusquement arriva comme président, l'homme de fer, Monsieur Petit, qui, à la suite de mes interventions où l'on parlait d'une flotte aérienne à la disposition du bureau de voyages de Bruxelles, projet sorti du cerveau nébuleux de l'ancien directeur du Bureau de Voyages, suite à une violente discussion a fait lever la séance qui devenait, il faut le dire, un peu confuse.

Je confirme le chapitre des augures présidentielles par notre ami, l'homme que tout le monde nous envie, venu de la fonction publique où il avait, a-t-il dit, été délégué syndical dans un syndicat sans doute de droite, comme quoi on peut mal tourner à un certain niveau, nous a fortement impressionné, lorsque parlant, comme un véritable oracle, de la politique immobilière de la BBL avançait une série fantastique de chiffres, fort discutables d'ailleurs, à un tel point qu'énervé de ces exposés filandreux, j'étais allé trouver l'honorable feu Monsieur Camu, grand commis de la Banque et Président de la BB, qui à la fin de l'entretien m'avait dit ceci : « J'ai dû parfois, faire la toilette des chiffres, mais tout de même les chiffres ne sont pas faits pour être agressés de telle façon ». Sages paroles dont je me suis toujours inspiré par la suite. Monsieur Louis Camu, qui a marqué la BB par son grand format et son sens élevé du social, a été comme moi dans les camps de concentration (lui à Dora, moi à Dachau) et, se souvenant de cette période douloureuse de son existence, a accepté suivant une demande que j'avais formulée au C.E., d'octroyer une prime aux anciens prisonniers de guerre, déportés politiques et obligatoires, résistants armés, etc, pour autant que la période ne soit pas inférieure à 6 mois de détention.

Cette prime à toucher une seule fois lors du départ à la pension est actuellement de F. 6.500,-. Elle est octroyée par le Service du Personnel sur présentation du Brevet.

J'en arrive tout logiquement à parler de notre Président Mr. Peelman, l'homme à la poignée de mains en en or.

Je n'ai pas eu le temps nécessaire pour pouvoir établir un diagnostic sérieux sur son état pathologique, mais je dois pourtant lui dire que j'espère qu'il se rend compte qu'exercer la Présidence du C.E. est loin d'être une sinécure et qu'il lui faudra des nerfs d'acier, car les conseillers des travailleurs lui rendront, sans doute, la vie dure durant l'exercice de cette haute fonction. Je lui souhaite bonne chance dans sa Présidence dans le cadre de l'esprit social qui doit régner au sein de cette grande banque belge.

J'en ai terminé avec la rétrospective des présidents du Conseil d'Entreprise qui a été succincte, vous vous en rendez bien compte.

il n'a pas été possible de parler du Président du C.E. actuel Mr de le Court, l'ingénieur-électronicien puisque je n'ai jamais siégé sous sa présidence, mais je l'ai connu comme directeur du département lors de séances de commissions du C.E. et il m'a laissé le souvenir d'un homme à l'esprit subtil à qui il ne faudra pas conter des balivernes. Le conseiller qui n'aura pas préparé soigneusement ses interventions au sein de cette instance aura du fil à retordre avec cet administrateur du Comité de Direction.

Je ne désire pas retracer les revendications essentielles obtenues pendant trente ans pour le personnel tout entier avec des retombées importantes pour les membres de direction (y compris les directeurs centraux). Je laisse ce soin à mon ami Alfred Orban qui a été un moteur pendant plus de 28 ans de ce conseil, lors de la séance ultime à l'occasion de son départ à la pension anticipée fin 1982.

Je ne puis résister au désir de parler de **certaines impatiences** (grèves) qui se sont manifestées, entre le 12 et le 16.6.1972, car j'ai été à cette époque un des éléments moteurs de ces événements historiques dans le secteur bancaire en particulier.

Il est un fait que maigrir de huit kilos en cinq jours et dormir une heure par jour sont déjà des records en soi. Les piquets étaient en place vers 6 heures du matin le 12.6.1972. J'avais déjà subi le « feu » à 5 heures du matin des femmes d'ouvrage (belges, arabes, etc.) qui voulaient absolument entrer dans les locaux, le « dialogue de sourd » puisque je ne comprenais pas ce qu'elle me disaient, a finalement tourné à mon avantage puisqu'elles sont parties en hurlant. Je n'ai nulle envie de citer tous les collègues qui ont collaboré à la réussite de ce grand mouvement de solidarité; je ne voudrais pas oublier des noms de gens très intéressants qui auront comme moi la satisfaction du devoir accompli. Pour ma part, je garde le souvenir d'un porte-voix qui a rempli hautement sa tâche durant les cinq jours de 1972, c'est à dire à empêcher, avec les autres délégués de la BB, la direction de briser par tous les moyens possibles cette légitime grève.

J'ai pour ma part engueulé plus de vingt-cinq directeurs et quelques administrateurs dont un disait, à qui voulait l'entendre, qu'il casserait les reins aux organisations syndicales. Néanmoins, je dois signaler le comportement de directeurs qui sont restés dignes et ne se sont pas abaissés à faire des travaux dégoûtants. J'ai assisté à des scènes incroyables. Un directeur du Siège de Bruxelles portant des poubelles, un fondé de pouvoir du personnel surveillant sur les toits de la BB les lancements de tracts des patrons, pour soi-disant dénoncer une grève sauvage, alors que le préavis avait normalement été déposé sur le bureau de l'Administrateur responsable du personnel, Mr Petit dit l'homme de fer. Un directeur du Siège de Bruxelles qui, s'étant déguisé en maître d'hôtel avec veste blanche, servant à la demande de Mr. Camu, Président de la Banque à cette époque, les plats, le café et le pousse-café aux invités dont un ambassadeur d'un pays étranger.

Je comprends l'attitude de ce directeur, car le distingué Président était forte-

ment ennuyé de n'avoir personne pour servir ses invités. Mr. Camu ne méritait pas un affront pareil. D'autre part, nous avons autorisé le lauréat du **Concours Reine Elisabeth** à aller toucher le chèque du vainqueur de ce prestigieux concours qui assure la renommée de la Belgique à l'étranger, sauf en France où l'on s'obstine à croire qu'il s'agit de la Reine Elisabeth d'Angleterre.

Le chef du CNM, chaussée de bottes, était occupé à vider avec un seau un des locaux inondés du CNA 59, rue de Namur.

Notre sympathique Auguste, chef du Personnel du Siège de Bruxelles en 1972, courant dans les corridors de la Maison, accompagné d'un agent de police, afin de me faire sortir de la **BB**, où j'étais entré pour une inspection des locaux. J'entends encore la voix du playboy Auguste crier au policier « surtout pas de violence, pas de violence... ».

Par la suite, ayant demandé à pouvoir aller « aux toilettes », j'ai été accompagné par quatre membres de direction, excuser du peu, jusque devant la porte du W.C. et placé ainsi sous haute surveillance pendant le temps nécessaire à mon « soulagement ».

« Buster Keaton », notre excellent juriste, aidant Mr. Decharneux à entrer à la banque le 12.6.72 à 23 heures par une porte du Palais de la Régence. Devant un piquet restreint, composé des délégués Orban, Detaille, Pierre Gielens et d'autres collègues, Mrs Decharneux s'impatientait, car ayant acheté un nouveau pyjama pour aller dormir dans les locaux **BB**, il ne comprenait pas que « Buster-Keaton » ayant soi-disant la bonne clef, chipote tellement à cette porte sans pouvoir l'ouvrir.

Un mystère qui est loin d'être éclairci. A vous de chercher la solution de ce petit problème amusant.

Je m'en voudrais de ne pas signaler le comportement bien étrange d'un chef de service, par la grâce de feu M. Poumay (une dame qui travaille actuellement aux aspects sociaux du Service du Personnel Central) qui passait son temps (elle n'a du reste jamais eu grand chose à faire) à pousser une petite charrette roulante afin d'aller distribuer du café et peut-être des pralines aux agents de police postés Place Royale.

un autre souvenir me revient au sujet de cette soi-disant assistante sociale. Un jour ayant convoqué un chasseur de 17 ans 1/2 à son bureau elle lui tint ce langage indigne : « Mr. X j'apprends que vous avez fait un enfant à Mlle Y, je vais vous donner un conseil utile, celui d'abandonner cette traînée ». Voilà un langage humain digne de figurer dans le dictionnaire de l'éducation sociale de la jeunesse ».

A noter que la hiérarchie subsistait impitoyablement pour les membres de direction couchant à la **BB**. En effet, il y avait un choix de couchettes diverses. Mais attention ! les directeurs très importants pouvaient prétendre à s'allonger dans un canapé, les simples membres de direction devaient se contenter de chaises et de tables. Un effectif de +/- 15 personnes ont trouvé refuge durant ces « nuits hallucinantes du 12 au 16.6.72 ». Un seul a échappé à ce supplice, c'était un distingué juriste qui, en homme intelligent, avait trouvé un article du code

qui disait que dans des circonstances semblables, si la femme du directeur était somnambule, le mari devait obligatoirement retourner chez lui comme un brave père de famille. Brave gars d'avoir la chance de connaître aussi bien le code ! Je suis venu toutes les nuits à 1 h 1/2 du matin, leur donner une aubade à ma façon avec mon porte-voix pour troubler allègrement leur sommeil.

pour clôturer ce petit chapitre, le 16.6.72 a été lu le projet d'accord paritaire aux membres de direction et à quelques employés n'ayant pas fait la grève.

Généreusement, la direction du Siège de Bruxelles leur a payé le champagne. Comme quoi on récompense les braves « de ce genre » d'une drôle de façon. Il est vrai que les caves à bin de la BB étaient bien fournies. Pour vous donner une idée de notre auditoire, chaque jour du 12 au 16.6.72, de 6 heures à 14 heures, une masse de trois mille personnes était rassemblée Place Royale, toute la rue de Namur et la rue de la Régence. Mon vieux copain Van Tassel, malgré mes appels réitérés, n'a pas daigné quitter sa place pour aller me chercher à boire et de ce fait j'ai crevé de soif toutes ces journées mouvementés. Le contre-piquet composé de Angilis, Mergen et d'autres gars des « patrons » n'a certainement pas enduré le supplice du pauvre Albert qui défiait la « Banque » par des propos sonores et forts musclés !

A noter que notre entité MARNIX, devenu BBL depuis le 1.7.1975, était bondée et tous les jours débutaient par l'impressionnant « salut aux couleurs » avec un instrument de musique adéquat. Les mercis « Patron » ont tellement embêté l'honorable Baron Léon Lambert que celui-ci a été forcé de quitter son appartement du 8e étage « Marnix » pour aller se réfugier à l'hôtel Hilton.

Les bonbons « Antoine » furent généreusement distribués par les délégués de la Lambert pour paraît-il se moquer d'un personnage récalcitrant et allergique à ce vaste mouvement d'impatience.

Les braves gards de la Banque Lambert sont à féliciter pour ce comportement adéquat à ces circonstances exceptionnelles.

Le rappel de ces nombreux mouvements de masse servira essentiellement à garder en mémoire pour les ouvriers, employés, cadres et membres de direction dans l'ancienne BB et de l'ancienne BL et maintenant de notre BBL dans les temps lointains comme l'an 2.000 et au-delà, les luttes syndicales, qui se sont passées pendant trente ans dans le secteur des banques.

Un homme, le remplaçant de M. Demanet, doit lire attentivement cette relation et au lieu d'essayer de « terroriser » son staff de direction, devrait essayer de s'adapter aux circonstances. Seul il n'est rien et avec un staff motivé il pourra certainement faire un travail constructif et véritablement efficace. Je regrette de n'avoir pas eu l'occasion de me mesurer avec ce personnage afin de lui apprendre que son grade ne lui permet pas de considérer ses collaborateurs comme des objets sorte « d'échantillons sans valeur ».

Je dois adresser aux ouvriers de l'imprimerie un grand merci pour le soutien solide d'appui, lors de cette grève exemplaire.

Quant au « Tsar » (Orban) il a dû concilier une présence effective à cette grève et le lourd fardeau d'aller négocier un accord paritaire qui restera un modèle du

genre, avec les excellents délégués : D'Haen d'Anvers, Lambert Cornet de Liège, Dresse de Verviers et je m'en voudrais d'oublier Albert Lemaire de la Louvière, Albert **Lambert** de Bruxelles, Willy Lacroix du Siège de Bruxelles et le brave gars Louis Lefevre, ainsi que ses magnifiques équipes de football, et autres. Le soutien des sportifs est à mettre en **exergue** et j'ai pu totalement compter sur l'appui de ces calaureux gars !

Sur un autre plan que les actions musclées syndicales, j'ai toujours défendu inlassablement l'acquis social des travailleurs et la sauvegarde de l'emploi. Les temps ont changé et il est difficile de remplir efficacement le rôle de délégué syndical.

Il faut mordre sur sa chique ! et se dire qu'il y aura un redressement spectaculaire dans 2 ou 3 ans et que **les patrons** ne sont rien si le personnel des banques est mécontent et dégoutés. Chacun est nécessaire à la place bien indiquée et seul un bloc solide est capable d'un redressement correct.

Quant aux problèmes spécifiques de « l'Immobilier » et de la **BB** et depuis 1975, de la **BBL**, je me suis surtout attaché, lors de mes nombreuses interventions au C.E., à faire remarquer l'**incroyable désinvolture** dont a fait preuve la haute direction, dont des représentants responsables et les directeurs du Département « Immobilier » ont fait preuve en l'occurrence pour dépenser sans retenue le budget attribué à l'époque. Le complexe Cours St Michel est un bâtiment qui répond parfaitement aux normes actuelles d'architecture moderne et même aux perspectives au-delà de l'an 2.000 et qui est le premier complexe construit d'après les études d'éminents architectes et de maîtres d'œuvres dans tout le secteur bancaire. C'est là un point de satisfaction important pour illustrer notre image de marque. Mais les dépenses superflues et par conséquent inutiles qui ont été consenties par le Département « Immobilier » tant à Bruxelles qu'aux différents sièges de province, ne peuvent être admises par l'ensemble des travailleurs de la **BBL**.

Aussi, pour ne pas être trop méchant dans mes dires, j'espère qu'un frein sera mis pour compresser sérieusement les dépenses futures que l'on consentira afin de boucler positivement le budget attribué à cet important département; car il ne faudrait pas qu'à travers toutes ses dépenses, on essaye de faire des économies substantielles sur le dos du personnel en réduisant de quelques centaines de personnes l'effectif global de la **BBL**. Songez quand même un instant à la situation dramatique de ces gens ayant pour tout horizon le spectre du chômage pour le restant de leur existence.

Voilà mes dernières réflexions dans un sujet qui m'a fortement intéressé pendant près de dix ans et vous conviendrez en bonne franchise que ce « centre d'intérêts » en valait la peine.

J'espère et ici je vais lancer un **cri d'alarme** que d'autres conseillers vont continuer ce **combat** en essayant d'argumenter valablement et non se contenter de quelques bouts de phrases pour montrer « aux patrons » que mon exemple n'a pas été vain et qu'ils sont bien en mesure de suivre attentivement les développements de travaux utiles et inutiles prônés par les caïds de l'Immobilier.

Ayant été élu et réélu lors de six élections sociales au C.E. en 1954, 1967, 1975 et 1979 comme membre effectif sans discontinuer et élu et réélu en Délégation Syndicale — avzc une désignation en 1974 - en 1959 - 1965 - 1971 et 1978 comme délégué effectif, j'ai subi les foudres du scrutins dix fois, ce qui constitue une durée de vingt-deux ans au C.E. et vingt-cinq ans de délégués syndical, sans compter les années passées comme militant.

cela représente largement une génération de prestations et de luttes dans le cadre de l'Organisation Syndicale. Je vous souhaite, chers délégués et déléguées, une semblable continuité dans les efforts que vous devez fournir dans vos instances syndicales pour mériter la confiance des ouvriers — employés — cadres et membres de direction chez nous SETCa, chez vous CNE/LBC.

Il faudra, lors des combats futurs, avant et bien après l'an 2.000, trouver des hommes et des femmes qui voudront bien consacrer de nombreux efforts musclés pour revendiquer raisonnablement, maintenir et sauvegarder le mieux possible ce que les vétérans : feu Bruyns, feu Gustave Vandevelde, A. Orban, A. Detaille, Lambert Cornet (de Liège), J. D'Haen (d'Anvers), Germain Rousseau (de Charleroi), Albert Lemaire (de la Loivière), Albert Lambert (de Bruxelles), Hioco (de Bruxelles) et d'autres anciens ont obtenu après d'énormes difficultés dans le secteur bancaire. N'oubliez surtout pas que lorsque le syndicat SETCa / FGTB a commencé son action le secteur bancaire était du même niveau que les grands magasins, le secteur pharmaceutique, c'est-à-dire des barèmes peu étoffés. Actuellement nous pouvons revendiquer la 2e place après le secteur privilégié Gaz, Electricité. Le Pétrole et les Assurances sont respectivement 3e et 4e. Je reste persuadé que les délégués nouveaux (les vraiment mordus par le virus syndical) dans un proche avenir vont démontrer qu'ils sont à la hauteur de leur tâche, qu'ils feront aussi bien que leurs aînés et de cette façon assurer l'indispensable pérennité syndicale, car tous ici présents vous avez besoins des syndicats pour survivre.

L'avant-dernier mot est consacré à la création au sens du C.E. de la Commission Syndicale. Cette initiative a été positive, car il est devenu extrêmement difficile aux Conseillers de la BBL de cerner et de comprendre certains problèmes qui, il faut l'admettre, demande une spécialisation fort développée et je dois faire mon mea-culpa, car avec mon sens critique et ayant ironisé sur la création de cette instance ad hoc du C.E. BBL, je reconnais, en fin de compte, l'utilité des réflexions des membres de cette commission. Les délégués qui en font partie, ainsi que les techniciens actuels, ont bien du mérite de s'occuper de cette tâche ingrate qui consiste à développer, analyser et rendre d'appréciables services aux conseillers du C.E. de notre Maison.

Bon courage Messieurs les « Docteurs » et que le fruit de votre travail consolide efficacement les travaux spécifiques dévolus à notre cher Conseil d'Entreprise de la BBL.

Le dernier mot : si la BBL pense à vous, le syndicat SETCa / FGTB a toujours, depuis sa création, pensé à vous : ouvriers, employés, cadres et membres de direction de la 2e Banque du pays. Pensez-y au moment psychologique lorsque

vous aurez l'importante mission d'aller, vôtter lors du renouvellement des C.E. et C.S.H. dans le cadre des élections sociales.

Le tout dernier mot : je vous quitte provisoirement pour occuper mon banc de pensionné et, comme le bon paysan que je suis, j'aurai l'occasion de penser à vous tous et de rire, puisque le rire est le propre de l'homme a dit Rabelais, de bon coeur des images de ce passé.

e / état hier

Ernst

p 13 - propre - pour propre

p 13 - substantielles pour substantielles

p 14 - réservés pour réservé

p 16 - jeuette pour jeuette

p 21 - labour pour labour

p 23 - appellations pour appellations

p 25 - j' étais aller

p 25 - travailer pour j' étais aller travailler

p 27 - longue pour longue

p 27 - conçues pour conçues

p 28 - jours pour jours

p 29 - occurrence pour occurrence